

*Affaires courantes*

viens d'expliquer lui a été communiqué dans une lettre que je dépose aujourd'hui pour l'information de la Chambre.

**Le Président:** Chers collègues, je remercie la ministre de la Santé de nous communiquer cette information. Cette affaire a toutes sortes de répercussions pour tous les députés siégeant. Comme l'a proposé le député de Kingston et les Îles, je voudrais prendre le temps d'examiner les déclarations de la députée de Saint John et de la ministre de la Santé.

Puis, je rendrai ma décision. Je remercie tous les députés de leur intervention.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS**

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Madame la Présidente, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à une pétition.

\* \* \*

**LA LOI SUR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

**L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.)** demande à présenter le projet de loi C-95, Loi constituant le ministère de la Santé et modifiant ou abrogeant certaines lois.

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

**PÉTITIONS****LE PROJET DE LOI C-240**

**M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe, Réf.):** Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur d'intervenir à la Chambre pour présenter une pétition certifiée conforme par le greffier des pétitions au nom de 60 électeurs de la circonscription de Saanich—Les Îles-du-Golfe et des environs.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'adopter une loi contre les sévices graves à autrui qui sont commis par des délinquants à haut risque en autorisant le recours à des décrets de détention postpénale et en adoptant nommément le projet de loi C-240.

● (1015)

**LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

**Mme Dianne Brushett (Cumberland—Colchester, Lib.):** Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter ce matin une pétition qui porte 922 signatures.

La pétition a trait au refus du ministère du Développement des ressources humaines d'améliorer la politique du Canada en matière de sécurité sociale, ce qui est inacceptable aux yeux de près de 1 000 étudiants de ma circonscription.

**LES DROITS DE LA PERSONNE**

**M. Brent St. Denis (Algoma, Lib.):** Madame la Présidente, ce matin, je voudrais présenter plusieurs pétitions.

La première pétition est signée par des électeurs de la région de Blind River dans ma circonscription. Les pétitionnaires veulent exprimer au gouvernement leurs préoccupations à propos de la loi sur les partenaires de même sexe.

Une autre pétition portant sur le même sujet est signée par des gens de la région de Blind River et d'Algoma Mills.

**LA BOSNIE**

**M. Brent St. Denis (Algoma, Lib.):** Madame la Présidente, je veux présenter une pétition concernant le viol des femmes dans la Bosnie en guerre. Les électeurs de la région de Sault-Sainte-Marie, dans la circonscription d'Algoma, veulent exprimer leurs préoccupations à cet égard.

**LA SOMATOTROPINE BOVINE**

**Mme Georgette Sheridan (Saskatoon—Humboldt, Lib.):** Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui une pétition au nom d'un certain nombre d'électeurs de Saskatoon—Humboldt et d'autres coins de la Saskatchewan.

Les pétitionnaires se disent extrêmement inquiets qu'on emploie la somatotropine bovine dans la production laitière et exhortent la Chambre à ne pas adopter une loi autorisant l'utilisation de la BST et à exiger que les produits pour lesquels on a utilisé la BST soient identifiés dès leur entrée au Canada.

**LES DROITS DE LA PERSONNE**

**Mme Sharon Hayes (Port Moody—Coquitlam, Réf.):** Madame la Présidente, j'ai le devoir et l'honneur de présenter ici aujourd'hui trois pétitions signées par des Canadiens de tout le pays.

Deux pétitions sont signées par près de 200 personnes qui demandent au Parlement de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne ni la Charte canadienne des droits et libertés en y insérant l'expression «orientation sexuelle».

Je souscris à ces pétitions.

**L'EUTHANASIE**

**Mme Sharon Hayes (Port Moody—Coquitlam, Réf.):** Madame la Présidente, la troisième pétition que j'ai l'honneur de présen-